

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 MAI 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi onze mai, le Conseil Municipal est convoqué en séance ordinaire à dix neuf heure trente.

- **Approbation du procès verbal du précédent Conseil Municipal**
- **Divers :**
- **Retour d'informations réunions (CCG...)**
- **Informations urbanisme**
- **Détection et géoréférencement des réseaux d'éclairage public SYANE**
- **Programme 2021 - travaux de gros entretien reconstruction éclairage public SYANE**
- **Demandes de subventions 2021**
- **Convention mise à disposition secrétaire de mairie itinérante**
- **Emploi jeunes été services technique et administratif**

← **CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 11 MAI 2021**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 15

Nombre de votants : 15

Présents : Messieurs CRASTES Pierre-Jean, DUVAL Léon, PARENT Philippe, BOURDIN Fabian, GENOUX-PRACHEX Lionel, ROTH Jean-Luc, CARRILLAT Olivier.
Mesdames LAMARLE Nadège, BAYAT-RICARD Marianne, ALLARD-VAUTARET Claire, BONIER Laurence, CHARDON Audrey, GONTHIER-GEORGES Céliane, Madame COINDET Jocelyne, VALLENTIEN Jennifer.

Excusée :

BOURDIN Fabian a été élu secrétaire.

1. Divers

- **Eclairage Public :**

Monsieur Léon DUVAL informe le Conseil Municipal que l'entreprise missionnée par le SYANE doit intervenir sur l'éclairage public de la Commune. En effet, il a été constaté que le l'abaissement de luminosité qui devrait être diminué de 90% la nuit n'est pas programmé. Les luminaires n'ayant pas été formatés en entreprise, le SYANE doit vérifier prochainement chaque candélabre de la Commune.

- **Vaccination :**

Le Conseil Municipal est informé qu'une unité mobile de vaccination sera mise en place à Vulbens au Centre ECLA. Cette opération concernera les communes de Chevrier, Dingy en Vuache, Savigny, Jonzier-Epagny, Chênex, Vers, Minzier ainsi que Vulbens.

Les journées seront le 25 mai pour la 1^{er} dose et le 6 juillet pour la seconde dose. Une inscription sera nécessaire en Mairie afin de pouvoir transmettre les demandes au Département.

- **CCAS :**

Madame Laurence BONIER informe le Conseil Municipal qu'un dépliant sur les démarches et numéros utiles a été créé par la Commission à l'attention des aînés de la Commune.

Madame Laurence BONIER informe également que la Commission est en relation avec les assistantes sociales du Département afin de pouvoir avoir des retours sur les dossiers en cours

concernant les habitants de la Commune et aussi être aidée dans la mise en place des différentes actions sociales.

- Accorderie :

Madame Laurence BONIER informe le Conseil Municipal que l'association de l'Accorderie du Genevois utilisera à titre gracieux le local Ados pour leurs ateliers à compter du 07 Juin.

- Syndicat du Vuache :

Monsieur Jean-Luc ROTH informe le Conseil Municipal que l'association des chasseurs souhaite présenter dans les écoles l'activité de chasse et également sensibiliser le jeune public à l'environnement naturel et animalier.

- Jardins familiaux :

Le Conseil Municipal souhaite pouvoir installer un bac à compost dans les jardins pour les locataires de parcelles. Une demande a été faite à la Communauté de Communes du Genevois.

- Ecole et Périscolaire :

Madame Marianne BAYAT-RICARD informe le Conseil Municipal des différents changements de plannings des agents périscolaires à compter de la rentrée de septembre 2021. Le Conseil Municipal souhaite pouvoir participer avec la Directrice de l'école aux répartitions des classes de la prochaine rentrée afin de pouvoir séparer les enfants difficiles. Madame Marianne BAYAT-RICARD sera en lien avec la Directrice.

Une Commission périscolaire est créée avec Mesdames Marianne BAYAT-RICARD, Audrey CHARDON, Céliane GONTHIER-GEORGES, Nadège LAMARLE, Jennifer VALLENTIEN et Monsieur Olivier CARRILLAT afin de pouvoir modifier le règlement périscolaire pour la rentrée 2021 et également faire une évaluation des tarifs périscolaires pour l'année en cours. Les propositions de modifications seront présentées au prochain Conseil Municipal.

- Voirie :

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une Commission va être créée afin de pouvoir améliorer les entrées de la Commune et inciter au ralentissement.
- Madame Jennifer VALLENTIEN demande au Conseil Municipal s'il est envisageable de créer un arrêt de bus Chez Vauthier qui pourrait être situé au niveau de la cabane des chasseurs. A ce jour, les collégiens et lycéens empruntent la Route de Chez Vauthier qui est peu éclairée et sécurisée. Ce nouvel arrêt de bus permettrait d'être plus en sécurité en limitant les déplacements.

- Cimetière :

Mesdames Jocelyne COINDET et Claire ALLARD-VAUTARET présentent au Conseil Municipal les premiers devis des pompes funèbres concernant les travaux d'aménagement du cimetière. Le règlement du cimetière ainsi que les devis définitifs seront présentés et validés au prochain Conseil Municipal.

- La nuit est belle :

La deuxième extinction lumineuse du Grand Genève est prévue le 21 mai 2021. 178 Communes du Grand Genève participent à l'événement en n'allumant pas leur éclairage public dans la nuit du 21 au 22 mai.

2. Information d'urbanisme :

Numéro du dossier	Date de dépôt	Nom du demandeur	Prénom du demandeur	Nature des travaux	Liste des parcelles
CU21H0015	23/04/2021	SCP PISSARD			ZA0055
CU21H0016	27/04/2021	SCP PISSARD			ZK0043
CU21H0017	11/05/2021	SCP GABARRE			ZH0136,ZH0138
CU21H0018	11/05/2021	BLACHE	CORALIE		ZK0121,ZK0143, ZK0134,ZK0122, ZK0145
CU21H0019	01/06/2021	BLACHE	CORALIE		ZK0122,ZK0145, ZK0121,ZK0142, ZK0134
DP21H0012	13/04/2021	MOENNE- LOCCOZ	FABRICE	remplacement de la porte d'entrée	ZK0135
DP21H0013	15/04/2021	ZAY	ALEXANDRA		ZK0138
DP21H0014	20/04/2021	ASAKRAH	SAMI	un muret de soutènement avec cagibi, une terrasse par dessus et un portillon	
DP21H0015	04/05/2021	MOLLIEX- DONJON	DORIAN	Construction d'un abri de jardin	ZK0044
DP21H0016	17/05/2021	DUVAL	LEON	Création d'ouvertures sur bâtiment agricole	ZE0122,ZE0040
PC21H0004	12/04/2021	GENOUD- PRACHEX	FREDERIC	construction d'un bâtiment artisanal comprenant 4 cellules et un logement de fonction dédié au gardiennage.	ZH0229,ZH0231, ZH0221
PC21H0005	20/04/2021	TRAN	NOUVONG	une maison individuelle d'habitation principale.	ZK0200
PC21H0006	27/04/2021	MULLER CARRILLAT	MELANIE ANNE	Pergola bioclimatique avec une ossature en aluminium	ZE0121

3. Retour d'informations réunions CCG

- Schéma Petite enfance :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes du Genevois prévoit la création de 135 à 200 places en crèche dans les 5 prochaines années pour faire face à une demande accrue des familles mais aussi à une baisse du nombre d'assistantes maternelles

- Acquisition de terrain :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes du Genevois vient d'acquérir le terrain situé face au magasin Carrefour à Valleiry au prix de 45 €/m². Une consultation est lancée pour envisager un hôtel ou une brasserie.

- Vélo électrique :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes du Genevois propose une aide d'un montant de 250€ pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, neuf ou d'occasion, acheté en France entre le 1er mai et le 31 décembre 2021. Seuls les cent premiers dossiers de demandes pourront bénéficier du dispositif.

- France Service :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une antenne France Service sera ouverte à St Julien en octobre. Cette antenne accueillera tous les particuliers dans les démarches administratives à hauteur de 24h par semaine et sera itinérante dans d'autres communes.

- Gendarmerie :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que 5 postes d'enquêteurs spécialisés viennent d'être créés au sein des Gendarmeries de Haute-Savoie. En 2020, la Communauté de Communes du Genevois a compté 500 enquêtes pour violences conjugales et/ou familiales.

- Echangeur Viry :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancée du dossier de l'échangeur de Viry et notamment de la décision de la commune de Viry de ne pas valider le tracé retenu à l'issue de la concertation menée par le département entre 2016 et 2018. Cette décision remet en cause le projet et il appartiendra aux prochains conseillers départementaux de définir la suite à donner.

4. Détection et Géoréférencement des réseaux d'éclairage public SYANE

Monsieur le Maire, expose que,

La loi impose aux collectivités de communiquer la position des réseaux lors des demandes de travaux sur voirie. Le SYANE envisage de réaliser pour le compte des communes, dans le cadre de son programme 2021, l'ensemble des travaux relatif à l'opération « Détection et Géoréférencement Réseaux Eclairage Public » figurant sur le tableau en annexe :

- le plan de financement et sa répartition financière d'un montant global estimé à : 3837,00€
- avec une participation financière communale s'élevant à : 2 878,00€
- et du taux de contribution s'élevant à : 115,00€

Afin de permettre au Syndicat de lancer la procédure de réalisation de l'opération, il convient que la commune de CHENEX :

APPROUVE le plan de financement des opérations à programmer figurant en annexe, et notamment la répartition financière proposée.

S'ENGAGE à verser au Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie sa participation financière à cette opération.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après avoir pris connaissance du plan de financement de l'opération figurant en annexe et délibéré,

5. Programme 2021 travaux de gros entretien reconstruction éclairage public SYANE

Monsieur le Maire, expose que,

Le SYANE envisage de réaliser dans le cadre de son programme 2021, l'ensemble des travaux relatif à l'opération « Travaux de Gros Entretien Reconstruction – Programme 2021 » figurant sur le tableau en annexe :

le plan de financement et sa répartition financière d'un montant global estimé à : 49 515,00€
avec une participation financière communale s'élevant à : 29 016,00€
et du taux de contribution s'élevant à : 1 485,00€

Afin de permettre au Syndicat de lancer la procédure de réalisation de l'opération, il convient que la commune de CHENEX :

APPROUVE le plan de financement des opérations à programmer figurant en annexe, et notamment la répartition financière proposée.

S'ENGAGE à verser au Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie sa participation financière à cette opération.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après avoir pris connaissance du plan de financement de l'opération figurant en annexe et délibéré,

APPROUVE

le plan de financement et sa répartition financière d'un montant global estimé à : 49 515,00€
avec une participation financière communale s'élevant à : 29 016,00€
et du taux de contribution s'élevant à : 1 485,00€

S'ENGAGE à verser au Syndicat 80% du montant du taux de contribution au budget de fonctionnement et (3% du montant TTC) des travaux et des honoraires divers, soit :

1 188,00€

S'ENGAGE à verser au Syndicat, sous forme de fonds propres, la participation (hors frais généraux) à la charge de la Commune. Le règlement de cette participation interviendra après la réception par le SYANE de la première facture de travaux, à concurrence de 80% du montant prévisionnel, soit :

23 213,00€

Le solde sera régularisé lors du décompte définitif.

6. Demandes de subventions 2021

Monsieur Le Maire propose de fixer les montants des subventions pour les associations suivantes :

ORGANISMES	MONTANTS
ADMR Viry	1 654
AFN	100
ALFAA	100
Alzheimer Haute-Savoie	100
Amicale des Ombelles	100
Arc en Ciel	100
Basket Club St Julien	50
Croix Rouge Française	100
CCAS De Viry – EHPAD Les Ombelles	1 654
Ecole des Chênes	1310
Espaces femmes	100
Etoile Sportive de Valleiry	400
Handball Club	50
Les bals musette	100
MJC Du Vuache	10 261
Nous aussi	100
SPA	787

Entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **De verser les subventions selon le tableau ci-dessus,**
- **Et précise que cette dépense est prévue au compte 6574 en Dépenses de Fonctionnement.**

8. Convention mise à disposition secrétaire de Mairie itinérante

Vu la loi n° 84-53 du 23 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008,

Considérant que le Centre de Gestion de la Haute-Savoie propose la mise à disposition d'un(e) secrétaire de mairie itinérant(e) pour effectuer des remplacements,

Considérant que la Commune doit, dans certains cas, faire face rapidement à des remplacements d'agents titulaires indisponibles pour des raisons de maladie, maternité ou autres,

Monsieur le Maire, propose à l'Assemblée, pour le bon fonctionnement des services de la Mairie, de recourir à la mise à disposition d'un(e) secrétaire de mairie itinérant(e) du Centre de Gestion de la Haute-Savoie chaque fois que cela s'avérera nécessaire, conformément au modèle de convention ainsi qu'aux conditions financières fixées annuellement par délibération du Conseil d'Administration du CDG 74, joints en annexe,

Le Conseil Municipal, son Maire entendu, après avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

- **De valider** le principe de recourir au service de mise à disposition d'un(e) secrétaire de mairie itinérant(e) du Centre de Gestion de la Haute-Savoie chaque fois que cela s'avérera nécessaire,
- **D'autoriser** Monsieur le Maire ou son représentant, à signer les conventions et éventuels avenants permettant de faire appel à ce service, ainsi que toutes les pièces, de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

9. Emploi jeunes été, services technique et administratif

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, de recruter temporairement du personnel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité au service technique pour la réalisation de travaux de curage de fossés, l'entretien des espaces verts et la maintenance des bâtiments communaux, mais également au service administratif en raison d'un effectif réduit suite au départ d'un agent et dans l'attente de l'aboutissement du recrutement ;

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

DECIDE

Le recrutement temporaire de personnel dans les grades d'adjoint technique de 2^{ème} classe et d'adjoint administratif de 2^{ème} classe pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour la période de deux mois allant du 1^{er} Juillet 2020 au 31 Août 2020.

Ces agents assureront des fonctions :

- d'aide agent technique à temps complet.
- d'aide administrative à temps complet.

La rémunération des agents sera calculée par référence à l'indice brut du grade de recrutement.

La séance est levée à 20h30.

Le Maire,
P.J. CRASTES

Les Conseillers

Jean-Luc ROTH	Philippe PARENT	Céline GONTHIER-GEORGES
Fabian BOUDIN	Léon DUVAL	Jocelyne COINDET
Lionel GENOUD-PRACHEX	Nadège LAMARLE	Marianne BAYAT-RICARD
Claire ALLARD-VAUTARET	Laurence BONIER	Audrey CHARDON
Olivier CARRILLAT	Jennifer VALLENTIEN	